



# Rapport annuel 2015-2016

Octobre  
2016



**Stéphanie Bellenger-  
Heng**  
[Ville-Marie](#)

Vous pouvez me joindre  
en téléphonant au  
514 596-6000, en  
m'écrivant à l'adresse  
suivante :  
[bellenger.s@csgm.qc.ca](mailto:bellenger.s@csgm.qc.ca)

Sur [Facebook](#)

Sur [Twitter](#)

Automne rime avec rapport d'activités. Dans un premier temps, il y sera présenté un bilan des actions menées conjointement avec mes collègues-commissaires et, dans un deuxième temps, de certaines spécifiquement menées dans notre quartier – trois districts distincts, un arrondissement, celui de Ville-Marie, le cœur de la métropole, l'un des plus vibrants, avec ses nombreux défis aux multiples contrastes socioculturels, où la plus belle des richesses côtoie la plus triste des pauvretés. Le rôle de l'école, celui de rapprocher, de rassembler, de réunir, de favoriser l'enracinement et la mixité. Un des rôles du commissaire réside donc dans le tissage de ce lien entre les établissements scolaires et les parents, les élèves, mais aussi les résidents du quartier et les groupes communautaires dans le but de favoriser la réussite éducative des jeunes.

## 1. L'action au plan montréalais

Une grande partie de l'année a été consacrée à mener une lutte contre un projet de loi du gouvernement du Québec visant à réduire les pouvoirs des commissions scolaires pour accroître le pouvoir du ministère de l'Éducation et à abolir les élections scolaires. Initié par l'ex-ministre François Blais, repris par l'ex-ministre Pierre Moreau... puis par l'actuel ministre Sébastien Proulx... ce projet a finalement été abandonné. Mais avant que cela survienne, il a fallu en analyser les tenants et aboutissants, rédiger un mémoire à présenter à la Commission parlementaire, s'investir dans le développement de stratégies de concertation avec d'autres commissions scolaires et diverses associations et syndicats... un temps fou et des tensions inutiles.

L'ensemble des commissaires est intervenu aussi sur la question des immeubles scolaires; les écoles de Montréal sont les plus vieilles au Québec et elles doivent être rénovées. Il fallait amener le ministère à revoir ses normes de répartition du budget entre les commissions scolaires, à prendre acte de la situation spéciale des écoles montréalaises. Il nous fallait aussi multiplier les pressions pour que le ministère nous octroie l'argent nécessaire pour répondre aux besoins criants des élèves montréalais.

Troisième enjeu stratégique, la grande bataille! Amener le ministère à prendre acte du fait que, sans une augmentation substantielle du budget en Éducation, nous allions devoir, encore cette année, réduire les services que les écoles rendent aux élèves et réduire les services que la commission scolaire rend aux équipes-écoles. Tous les commissaires ont participé à plusieurs actions : envoi de lettres au ministre, conférence de presse, appui au mouvement « Je protège mon école publique », mise en œuvre de stratégies de concertation avec d'autres commissions scolaires, rencontres spéciales avec des journalistes, des députés de tous les partis, etc. Toutes ces démarches ont probablement contribué à l'augmentation du budget de l'éducation et du budget octroyé à notre commission scolaire... mais cette augmentation du budget est peu importante en comparaison avec les compressions substantielles des dernières années.

## 2. L'action locale

L'arrondissement Ville-Marie connaît **une hausse importante du nombre d'enfants** qui fréquentent l'école primaire; cette hausse devrait croître de façon importante d'ici les cinq prochaines années (de 48 %, selon les données du ministère), principalement dans le secteur Centre-Ville ouest (district Peter-McGill). L'inscription en libre choix est quasi inexistante dans les cinq écoles primaires de l'arrondissement. Par ailleurs, dans certaines écoles, le rapport maître-élèves baisse, de sorte qu'il faut prévoir plus de classes pour le même nombre d'élèves. Il faut donc construire et agrandir les écoles, mais la CSDM ne peut agir qu'avec l'autorisation du ministère de l'Éducation qui, malheureusement, reste campé sur de vieilles pratiques. Le prix des terrains dans le centre-ville et le fait qu'il y ait peu d'espace excédentaire fonctionnels rendent notre tâche plus laborieuse. La CSDM, avec l'appui de parents, des tables de quartier et d'acteurs clés, revendique le besoin criant d'une école dans le centre-ville qui, de surcroît, s'avère prioritaire à l'aube de la **Stratégie centre-ville**, un projet de développement urbain et de densification du secteur proprement dit actuellement en consultation (voir [ici](#)).

Autre sujet préoccupant, la construction **d'une nouvelle école d'horticulture**, qui n'a cessé d'être reportée, est aujourd'hui prioritaire pour offrir un espace d'apprentissage adapté aux élèves et à l'ensemble du personnel, maintenir l'offre de service de formation professionnelle en horticulture, en jardinerie, en fleuristerie et en réalisation d'aménagements paysagers, un secteur charnière dans le développement économique de Montréal.

Également sur le plan local, mentionnons **la fin du transport scolaire** dans trois écoles à vocation particulière, dont l'école FACE, en plein cœur du centre-ville, conformément à la nouvelle politique d'admission et de transport. Cette politique, axée sur une répartition juste et équitable des ressources, a été adoptée en septembre 2015 et est entrée en vigueur à la rentrée 2016. Un « **autobus qui marche (et qui roule avec la Société de transport de Montréal)** » (plus en détail [ici](#)) a été implanté dans le but d'accompagner de façon sécuritaire et responsable les élèves du primaire, avec la participation volontaire d'élèves du secondaire. Ce projet de mobilité urbaine en phase avec la *Charte de la CSDM en faveur du transport actif* fait aujourd'hui partie intégrante de notre politique de transport.

Enfin, l'organisation d'une consultation publique, avec l'aide d'une plateforme interactive « **sur les enjeux de sécurité aux abords des écoles et dans les ruelles de Ville-Marie** » (plus en détail [ici](#)), a permis de soulever quelques problèmes, mais également de formuler des pistes et recommandations à l'administration municipale. Certaines d'entre elles ont été retenues, d'autres seront à nouveau formulées dans le cadre d'une consultation publique sur le Plan local de déplacement de l'arrondissement. Un groupe de discussion sur le sujet demeure actif à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/groups/640610809425809/>



Stéphanie Bellenger-Heng